



Communauté d'Agglomération

**Béthune-Bruay**

Artois Lys Romane

Décision N° 2026\_214

***Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS, ÉQUIPEMENTS  
COMMUNAUTAIRES ASSOCIÉS**

**AMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES DE LA DECHETTERIE DE  
BRUAY-LA-BUISSIÈRE - DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay doit procéder à l'aménagement et à la mise aux normes de la déchetterie de Bruay-la-Buissière,

Considérant qu'il y a lieu de déposer en Mairie de Bruay-la-Buissière le permis de construire relatif à cette opération,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de solliciter les autorisations prévues notamment par le code de l'urbanisme, le code de l'environnement, le code forestier et le code de la construction et de l'habitation dans le cadre de l'exercice des compétences de la Communauté d'Agglomération.

**Le Président,**

**DECIDE** de déposer en Mairie de Bruay-la-Buissière une demande de permis de construire relatif aux travaux d'aménagement et mise aux normes de la déchetterie de Bruay-la-Buissière et de signer toutes les pièces y afférentes.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **1.2 MARS 2026**

Par délégation du Président  
Le Conseiller délégué,



**GIBSON Pierre-Emmanuel**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **1 2 MARS 2026**

Et de la publication le : **1 2 MARS 2026**

Par délégation du Président  
Le Conseiller délégué,



**GIBSON Pierre-Emmanuel**